

STAGES ET INTERNATS

## Les étudiants au doctorat en psychologie pourront être rémunérés

22 décembre 2016 | La Presse canadienne | Éducation



Photo: iStock

Le futurs psychologues ne recevaient aucune compensation financière lors de leur internat.

Après un boycottage de plus de quatre mois, les étudiants au doctorat en psychologie ont trouvé un terrain d'entente avec le gouvernement Couillard afin d'être rémunérés lors de leur internat et leurs stages.

Annoncé mercredi, l'accord prévoit 250 bourses de 25 000 \$ à l'automne dans le cadre des internats effectués dans les secteurs public, parapublic et communautaire.

De plus, un montant supplémentaire de 1,25 million \$ sera mis sur la table afin que les étudiants en boycottage puisse reprendre du service le plus rapidement possible.

Le président de la Fédération interuniversitaire des doctorants en psychologie (FIDEP), Eddy Larouche, a qualifié l'entente de « grande victoire » pour les doctorants, qui voient finalement leur travail reconnu.

En contrepartie, ces derniers devront travailler 150 heures de plus lors de leur internat ou s'engager à travailler dans le réseau public pour deux années. De plus, un congé parental permettra au nouveau parent

de reporter d'un an son internat et de recevoir une compensation financière durant son absence.

Depuis 2006, le titre professionnel de psychologue n'est plus accessible aux détenteurs de maîtrise et exige désormais un doctorat, ce qui implique une année d'internat en milieu hospitalier au terme de leur scolarité.

Or, contrairement aux futurs médecins, pharmaciens et infirmières spécialisées, ces étudiants ne recevaient aucune rémunération lors de leur internat, bien que le travail de chaque psychologue interne représente l'équivalent de 80 % d'un poste à temps plein durant son année d'internat.

Quelque 250 étudiants faisaient leur internat à chaque année, ce qui représentait l'équivalent de 200 postes à temps plein pour lesquels Québec ne versait pas un sou.